

## **MUTATIONS 2024 – RÉGLEMENTATION**

- La date de mutation est libre mais un (ou une) licencié(e) ne peut avoir qu'un seul club au cours de la saison sportive.
- Il (ou elle) n'est autorisé(e) à muter au cours de la saison que, si et seulement si, il (ou elle) n'a pas renouvelé sa licence.

### **- Mutation interne :**

- Les licenciés souhaitant changer d'association à l'intérieur du département devront s'adresser au président de leur club qui leur fera la mutation directement en utilisant le carnet de mutation fourni par le **Comité de l'Aude**. Le prix de la mutation est de **30€**
- Obligation de remplir le triptyque (feuille de mutation en trois exemplaires) Exemple blanc et rose à remettre au Comité accompagné du chèque de **30 €** à l'ordre du **Comité de l'Aude FFPJP** et d'une enveloppe timbrée à votre adresse. Dès réception le licencié remettra l'exemplaire rose à son nouveau club. Exemple jaune reste au club quitté.
- **Après une année sans licence, la Mutation interne sera payante à compter de 2022.**
- Le paiement de l'ensemble des mutations d'un club doit se faire par chèque à l'ordre du « **Comité de l'Aude FFPJP** ».

### **- Mutation externe :**

- Toutes les mutations externes sont payantes, quelque soit le motif (nouvelle réglementation fédérale) par chèque uniquement à l'ordre du « **Comité de l'Aude FFPJP** ».
- Les 3 exemplaires sont à retourner au Comité accompagné du chèque de **50 €** à l'ordre du « **Comité de l'Aude FFPJP** », et d'une enveloppe timbrée à votre adresse. Elle est payante quel que soit le motif de la mutation (plus de notion d'année sans licence).
- **Club légalement dissous (plus d'affiliation à la fédération), Mutation interne gratuite, et externe payante.**
- **Club en sommeil Mutation interne et externe payante.**
- Les mutations pour les jeunes (catégories benjamins, minimes, cadets) sont gratuites, sauf pour les cadets passant en catégorie junior en 2024. Depuis 2015, les mutations des catégories Juniors sont payantes.

Nous vous recommandons d'informer vos joueurs et licenciés par voie d'affichage de cette réglementation.

**FF PETANQUE  
JEU PROVENÇAL**

### **CATÉGORIES DES LICENCIÉS EN 2024 :**

<b>BENJAMINS</b>	nés en 2016 et après
<b>MINIMES</b>	nés en 2013 - 2014 et 2015
<b>CADETS</b>	nés en 2010 - 2011 et 2012
<b>JUNIORS</b>	nés en 2007 - 2008 et 2009
<b>SENIORS</b>	nés en 1965
<b>VÉTÉRANS</b>	nés en 1964